

(<https://ville-cachan.fr/actualites/le-grand-marche-des-producteurs-locaux-fait-son-retour/>)

Découvrez les solutions mises en place par la Ville pour vous aider à valoriser les déchets organiques issus de votre jardin et contribuer à réduire votre empreinte écologique et à préserver l'environnement.

Tonte de la pelouse, taille des branches mortes ou encore arrachage des mauvaises herbes : les déchets verts représentent en moyenne 160 kg par personne et par an ! Très vite envahissants, il est tentant de vouloir s'en débarrasser en les brûlant dans son jardin. Mais cette pratique est interdite depuis 1978 et passible d'une amende de 450 euros. En plus du risque d'incendie, le brûlage des déchets verts génère de fortes émissions de polluants, et notamment de particules fines nocives pour la santé et l'environnement.

Une ressource précieuse à ne pas gaspiller

Les déchets verts représentent une ressource utile et gratuite. Il serait dommage de s'en passer !

Comment bien les utiliser ?

- En créant un tas de feuilles ou de branches qui deviendra immédiatement un réservoir de biodiversité
- En les broyant pour les transformer en paillage pour les plantations. Cela réduit l'évaporation et l'apparition de mauvaises herbes et fertilise le sol
- En les ajoutant à un composteur, car ils évitent ainsi les poches d'humidité et permettent l'aération du compost

Des solutions mises en place par la Ville

À Cachan, plus de 80 % de ses déchets verts sont exploités sur place, dans des parcs à feuilles, ou à la plateforme de valorisation. Ils sont ensuite utilisés pour fertiliser les sols, pailler des massifs et alimenter les sites de compostages collectifs.

Pour que vous puissiez facilement et gratuitement en faire de même, des solutions ont été mises en place :

- Prêt de mini-broyeurs par la Ville
- Distribution de composteurs individuels par la Maison de l'environnement
- Collecte sélective hebdomadaire dans les sacs fournis par la mairie lors de

- créneaux dédiés sur présentation d'un justificatif de domicile
- Dépôt en déchèterie

